

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DE L'ASSOCIATION OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE
SAINT-AUBRIN**

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

12 Rue du Collège
42600 MONTBRISON

EXERCICE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020

A l'assemblée générale de l'association OGEC Ensemble Scolaire Saint Aubrin,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC Ensemble Scolaire Saint Aubrin relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 24 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe détaille les impacts financiers de la crise Covid sur les comptes arrêtés au 31 août 2020.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 24 novembre 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

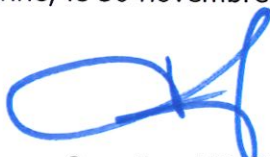
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Etienne, le 30 novembre 2020



Le Commissaire aux Comptes, MD CONSEIL AUDIT,
représenté par Thérèse DOUILLET

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Dépréciation	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
	Autres	12 204	12 053	151	1 083	932	86.09
	Avances et acomptes						
	Total Immobilisations incorporelles	12 204	12 053	151	1 083	932	86.09
	Immobilisations corporelles						
	Terrains et aménagements de terrains						
	Constructions sur sol propre	1 612 599	1 569 783	42 816		42 816	
	Constructions sur sol d'autrui	5 083 071	1 633 331	3 449 741	3 438 857	10 884	0.32
	Installations techniques, matériel et outillage	2 791 508	2 049 349	742 159	760 856	18 696	2.46
	Autres	467 027	253 391	213 636	201 780	11 856	5.88
	Immobilisations corporelles en cours	187 431		187 431	159 151	28 280	17.77
	Avances et acomptes						
	Total Immobilisations corporelles	10 141 636	5 505 854	4 635 782	4 560 644	75 139	1.65
	Immobilisations grevées de droit (prêt à usage)						
	Immobilisations financières						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	20		20	20		
	Prêts	70 213		70 213	66 100	4 113	6.22
	Autres						
	Total Immobilisations financières	70 233		70 233	66 120	4 113	6.22
	Total actif immobilisé (I)	10 224 073	5 517 907	4 706 166	4 627 846	78 320	1.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances						
	Usagers (familles, élèves)	2 436	374	2 063	2 343	281	11.97
	Personnel et organismes sociaux						
	Etat et autres collectivités publiques	10 430		10 430	3 533	6 896	195.19
	Autres	398 840		398 840	393 872	4 968	1.26
	Total créances	411 706	374	411 332	399 749	11 584	2.90
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 266 727		1 266 727	1 354 978	88 251	6.51
	Charges constatées d'avance	105 157		105 157	139 296	34 139	24.51
	Total actif circulant (II)	1 783 590	374	1 783 216	1 894 023	110 807	5.85
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)		12 007 663	5 518 281	6 489 382	6 521 869	32 487	0.50



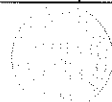
BILAN PASSIF

		PASSIF	Exercice N 31/08/2020 12		Exercice N-1 31/08/2019 12		Ecart N / N-1	
							Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise						
		Valeur du patrimoine intégré						
		Fonds statutaires						
		Apports sans droit de reprise	969 525		969 525			
		Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés						
		Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables						
		Total fonds associatifs sans droit de reprise	969 525		969 525			
		Ecarts de réévaluation						
		Réserves						
		Réserves statutaires						
		Réserves pour investissements						
		Réserves de trésorerie						
		Autres réserves						
		Total réserves						
	Report à nouveau	1 059 139		1 058 116		1 023	0.10	
	Résultat de l'exercice	57 618		1 023		58 641	NS	
	Total fonds propres	1 971 046		2 028 664		57 618	2.84	
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise						
		Apports avec droit de reprise						
		Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés						
		Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables						
		Total fonds associatifs avec droit de reprise						
		Subventions d'inv. affectées à des biens non renouvelables						
		Subventions d'équipement	633 894		614 951		18 943	3.08
		Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amortissement						
		Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires	80 768		85 658		4 891	5.71
Autres subventions d'investissement								
Total subventions d'inv. affectées à des biens non renouvelables		714 662		700 610		14 052	2.01	
Droits des propriétaires (Prêt à usage)								
Total autres fonds associatifs	714 662		700 610		14 052	2.01		
		Total fonds associatifs (I)	2 685 708		2 729 273		43 566	1.60
PROVISIONS	Provisions							
	Provisions pour risques			2 500		2 500	100.00	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	67 745		113 823		46 078	40.48	
	Provisions pour gros entretien							
	Autres provisions pour charges							
		Total Provisions (II)	67 745		116 323		48 578	41.76
		Fonds dédiés (III)						
DETTES	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 908 492		3 052 681		144 189	4.72	
	Emprunts et dettes financières divers	350				350		
	Avances et acomptes reçus							
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	370 438		313 555		56 883	18.14	
	Dettes fiscales et sociales	100 944		115 989		15 044	12.97	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
	Autres dettes	322 427		170 850		151 576	88.72	
	Produits constatés d'avance	33 278		23 198		10 081	43.46	
		Total Dettes (IV)	3 735 929		3 676 273		59 656	1.62
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	6 489 382		6 521 869		32 487	0.50



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation						
Participation des familles	1 244 764		1 440 937		196 173-	13.61-
Participations de l'Etat et des collectivités publiques	1 112 997		1 080 730		32 267	2.99
Ventes de produits et marchandises, travaux, études	25 845		28 704		2 859-	9.96-
Produits des activités annexes	53 273		285 961		232 688-	81.37-
Subventions d'exploitation	65 347		16 125		49 222	305.25
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	59 896		114		59 782	NS
Autres produits de gestion courante	176 222		340 281		164 059-	48.21-
Total I	2 738 345		3 192 852		454 508-	14.24-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises	92 974		48 775		44 199	90.62
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	363 732		701 257		337 525-	48.13-
Variation de stocks						
Autres charges externes	403 237		368 483		34 754	9.43
Impôts, taxes et versements assimilés	106 389		101 774		4 615	4.53
Salaires et traitements	1 119 857		1 245 939		126 082-	10.12-
Charges sociales	297 477		355 972		58 495-	16.43-
Dotations aux amortissements des immobilisations	342 077		327 959		14 118	4.30
Dotations aux dépréciations des immobilisations						
Dotations aux dépréciations de l'actif circulant	114		1 166		1 053-	90.26-
Dotations aux provisions	12 912		10 207		2 705	26.50
Autres charges de gestion courante			0		0-	100.00-
Total II	2 738 768		3 161 532		422 764-	13.37-
Résultat d'exploitation (I-II)	423-		31 321		31 744-	101.35-
Remboursement des frais sur opérations faites en commun (III)						
Quote-part des frais sur opérations faites en commun (IV)						



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020 12	31/08/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
De valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	33 230	32 526	704	2.17
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	33 230	32 526	704	2.17
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	52 706	54 424	1 719-	3.16-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	52 706	54 424	1 719-	3.16-
Résultat financier (V-VI)	19 476-	21 899-	2 423	11.06
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	19 899-	9 422	29 321-	311.20-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	12 521	5 072	7 448	146.84
Sur opérations en capital	480	2 830	2 350-	83.04-
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 500		2 500	
Total VII	15 501	7 902	7 599	96.16
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	51 151	12 505	38 646	309.06
Sur opérations en capital	1 455	890	565	63.53
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		2 500	2 500-	100.00-
Total VIII	52 606	15 894	36 711	230.97
Résultat exceptionnel (VII-VIII)	37 105-	7 992-	29 113-	364.27-
Impôt sur les sociétés des personnes morales non lucratives (IX)	614	407	207	50.86
Total des produits (I+III+V+VII)	2 787 075	3 233 280	446 205-	13.80-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 844 693	3 232 257	387 564-	11.99-
Solde intermédiaire	57 618-	1 023	58 641-	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
EXCEDENTS OU DEFICITS	57 618-	1 023	58 641-	NS



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée à la COVID 19 a impacté de la manière suivante les comptes clos le 31 aout 2020 :

- Une partie du personnel a été mise en activité partielle. Des indemnités ont été perçues pour un montant de 16 002 € sans impact sur les comptes puisque reversées aux salariés. Par contre les frais de personnel ont diminué d'autant, avec une diminution proportionnelle des charges sociales.
- Une remise exceptionnelle des contributions familiales a été accordée aux familles pour un montant de 140 408 €.
- Les contributions de la restauration ont diminué de 140 826 €. Le résultat analytique de ce service passe ainsi de + 14 720 € en 2018/2019 à - 58 860 € pour cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables préconisées par la FNOGEC dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l'ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général.

Informations générales complémentaires

Les subventions d'équipement allouées par les collectivités territoriales en vue de l'acquisition d'immobilisations ont été rapportées au compte de résultat selon le taux en vigueur pratiqué pour les immobilisations concernées.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 204		
Constructions sur sol propre	1 569 549		43 050
Constructions sur sol d'autrui	4 943 867		139 205
Installations techniques et matériel d'activité	2 647 259		144 249
Matériel de transports	12 000		
Matériel de bureau et informatique	393 527		61 501
Immobilisations en cours	159 151		187 431
TOTAL	9 725 352		575 435
Autres titres immobilisés	20		
Prêts	66 100		5 568
TOTAL	66 120		5 568
TOTAL GENERAL	9 803 676		581 003

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 204	12 204
Constructions sur sol propre			1 612 599	1 612 599
Constructions sur sol d'autrui			5 083 071	5 083 071
Installations techniques et matériel d'activité		0	2 791 508	2 791 508
Matériel de transports			12 000	12 000
Matériel de bureau et informatique		0	455 027	455 027
Immobilisations en cours	159 151	0	187 431	187 431
TOTAL	159 151	1	10 141 636	10 141 636
Autres titres immobilisés			20	20
Prêts		1 455	70 213	70 213
TOTAL		1 455	70 233	70 233
TOTAL GENERAL	159 151	1 456	10 224 073	10 224 073

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	11 121	932		12 053
Constructions sur sol propre	1 569 549	234		1 569 783
Constructions sur sol d'autrui	1 505 010	128 321		1 633 331
Installations techniques et matériel d'activité	1 886 403	162 946		2 049 349
Matériel de transports	5 452	3 417		8 869
Matériel de bureau et informatique	198 295	46 227		244 522
TOTAL	5 164 709	341 145		5 505 854
TOTAL GENERAL	5 175 830	342 077		5 517 907



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles TOTAL	932				
Constructions sur sol propre	234				
Constructions sur sol d'autrui	128 321				
Installations techniques matériel activité	162 946				
Matériel de transports	3 417				
Matériel de bureau et informatique	46 227				
TOTAL	341 145				
TOTAL GENERAL	342 077				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges	2 500		2 500	
Provisions pour départ à la retraite	113 823	12 912	58 990	67 745
TOTAL	116 323	12 912	61 490	67 745
TOTAL GENERAL	116 323	12 912	61 490	67 745
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		12 912	58 990	2 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues figurent sur le tableau ci dessous.
La construction de la maternelle a été amortie sur une durée de 30 ans pour la structure, durée du bail à construction.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions sur sol propre	Linéaire	5 à 20 ans
Constructions sur sol d'autrui	Linéaire	5 à 50 ans
Instal.tech.matériel activité	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau et informati	Linéaire	1 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an
Site internet	Linéaire	3 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	212 129
Total	212 129

Dont 59 155 € de subventions d'investissements.



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 719
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 641
Dettes fiscales et sociales	45 902
Autres dettes	14 016
Total	115 278

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	105 157
Total	105 157
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33 278
Total	33 278

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier et du Secrétaire de l'Association.

Ces personnes exercent bénévolement leurs fonctions.

Il ne leur est pas attribué de rémunération.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Détail des cautions données

Cautions données au profit du	: CAISSE EPARGNE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: SACCEF à hauteur de 50 %
Montant initial de la caution	: 700 000
Montant restant dû de la caution	: 700 000
Cautions données au profit du	: CAISSE EPARGNE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: AIECL à hauteur de 300 K€ majoré des intérêts
Montant initial de la caution	: 300 000
Montant restant dû de la caution	: 300 000
Cautions données au profit du	: CAISSE EPARGNE
Nom des personnes ayant donné leur caution	: Région AURA à hauteur de 90 %
Montant initial de la caution	: 1 710 000
Montant restant dû de la caution	: 1 710 000

ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Un contrat fonds collectif d'indemnités de fin de carrière a été signé le 12/11/2018. L'en-cours de ce contrat s'élève à 49 567 € au 31.08.2020.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
	moins d'un an	6 015
	1 à 5 ans	24 960
	6 à 10 ans	39 773
	11 à 20 ans	35 024
	21 à 30 ans	11 130
	plus de 30 ans	410
Engagement total		117 312

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge moyen de 63 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over de 2 %
- taux de progression des salaires de 1.50 %
- taux d'actualisation de 0.68 %



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	969 525				969 525
Réserves :					
Report à nouveau	1 058 116	1 023		0	1 059 139
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 023	1 023	57 618	0	57 618
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	700 610	105 525		91 473	714 662
Provisions réglementées					
TOTAL I	2 729 273	105 525	57 618	91 473	2 685 708

